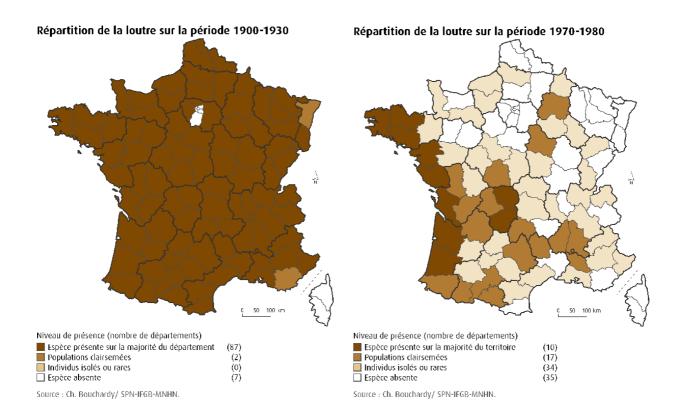
Répartition de la Loutre en France

Fortement chassée pour sa fourrure et sa viande, détruite en raison de sa prédation sur les poissons et donc accusée d'être une concurrente de l'homme, la Loutre a fortement régressé au cours du XXème siècle. L'industrialisation, la croissance démographique humaine, l'agriculture intensive et le développement du réseau routier ont accéléré la disparition des populations de l'espèce.



Dans les années 80, l'espèce n'était bien représentée que dans 10 départements de la façade atlantique et du Massif central. Quelques populations clairsemées subsistaient toutefois dans 17 autres départements des Pyrénées, de Poitou-Charentes, d'Auvergne et de Rhône-Alpes. A cette période, la Loutre a complètement disparu ou est devenue très rare dans toutes les régions situées au nord d'une ligne reliant la Normandie aux Alpes du Sud.

Son statut de protection, la prise de conscience de la nécessité d'améliorer la qualité des milieux, en termes de pollutions et de fragmentation de l'espace, ont permis de freiner le déclin de l'espèce et d'amorcer un mouvement de recolonisation à partir des deux derniers bastions de populations.



En 2009, à l'occasion de la rédaction du Plan National d'Actions, la recolonisation de l'aire de répartition originelle de l'espèce était déjà bien amorcée mais restait fragile. Un grand nombre de départements, notamment dans le Nord et l'Est de la France semblaient à l'écart de cette recolonisation.

Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée dans le cadre de la rédaction du PNA Loutre à partir des données disponibles en 2009 pour la période 1999-2009. (© SFEPM et SPN-IEGB-MNHN et contributeurs)